



AVIS DE MARCHÉ

SERVICE

Ingénierie - Services techniques bâtiments

1. Acheteur

Nom officiel : Commune de Crêts en Belledonne

Place de la mairie

38830 CRETS EN BELLEDONNE

Forme juridique de l'acheteur : Commune

Activité du pouvoir adjudicateur : Administrations publique

2. Procédure

Titre : Audits / diagnostics énergétiques et techniques de bâtiments communaux

Description : RELEVES, AUDIT ENERGETIQUE, DIAGNOSTICS TECHNIQUES ET FAISABILITE – PROGRAMME DE RENOVATION DES BATIMENTS PUBLICS

Type de procédure : adaptée.

Procédure accélérée : NON.

Nature du marché : services.

Nomenclature principale CPV : 79212000 Service d'audit - 71631000-0 : Services d'inspection technique

Durée par mois estimée : 7

3. Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers

exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description :

- L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public.

- Présentation d'une liste de références des principaux services similaires effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date, la durée et le destinataire public ou privé.

4. Critères d'attribution

Valeur technique : 50%.

Critère Prix :50%.

5. Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 02/05/2025 à 12 : 00

Soumission électronique : Requise

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Demandes de précisions via la plateforme.

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble